Béziers (34) : 11 mineurs et 2 majeurs déférés après les violences autour des blocages de lycées ; 26 interpellations depuis le 1er octobre

07/10/2026 à 21h39



Vingt-six personnes ont été interpellées depuis le 1er octobre à Béziers, Agde et Pézenas dans le cadre des violences et dégradations autour des blocages de lycées.

Selon le parquet de Béziers, 85 % des personnes interpellées sont mineures. Treize mis en cause ont été déférés devant un juge : onze mineurs et deux majeurs. Neuf affaires ont été classées sans suite faute de preuves suffisantes et un mineur a reçu une convocation en justice.

À Béziers, des abribus ont été détruits et des poubelles incendiées. Deux policiers ont été blessés lundi lors d’échauffourées. Le procureur Arnaud Faugère indique que vingt gardes à vue étaient notamment liées à des violences commises envers des représentants de l’autorité publique.

ToutMontpellier